



Réservation et Location

Conditions générales

- 1/ Toute réservation n'est effective et définitive qu'après réception du contrat dûment complété, daté, signé et accompagné d'un acompte.
- 2/ Toute modification à ce contrat devra être signalée au préalable par écrit et ne sera possible qu'après accord du camping.
- 3/ Pour confirmation de réservation de location d'un mobil home un acompte de 30% est demandé.
- 4/ Le solde sera versé un mois avant l'arrivée, la taxe de séjour sera réglée le jour de l'arrivée en échange d'une facture acquittée.
- 5/ Annulation de séjour (sans souscription à l'assurance annulation)
Toute annulation de séjour ne donne lieu à aucun remboursement. Pour tout séjour annulé avant la date d'arrivée la totalité des sommes versées restera acquise au camping.
- 6/ En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping.
- 7/ Tout locataire à son arrivée doit se présenter à l'accueil muni de son bon de réservation et régler les formalités (chèque de caution et solde). Une caution de 150 € est demandée, elle sera remboursée au départ déduction faite des éventuelles réparations rendues nécessaires par les dégâts occasionnés, intégralement si aucun dégât n'est constaté. Le locataire est tenu de maintenir les lieux en état de propreté. Le ménage peut être effectué par le camping pour un prix forfaitaire de 50 € déductible de la caution.
- 8/ Divers : les animaux (exceptés ceux de catégorie 1 et 2) sont acceptés sous réserve d'un carnet de vaccination à jour et de l'engagement du propriétaire de ne causer aucune nuisance sur le terrain et de se conformer au règlement du camping.

Chaque campeur doit respecter le règlement intérieur du Camping Les Cascades disponible et affiché à l'accueil.

Bon séjour.